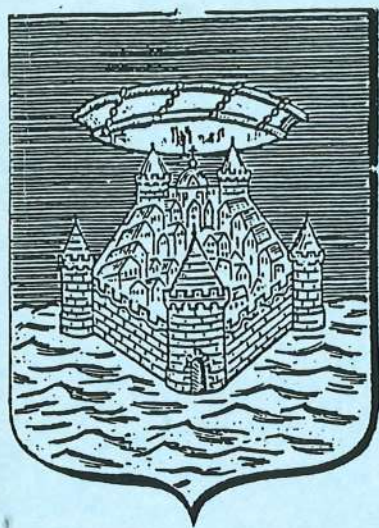
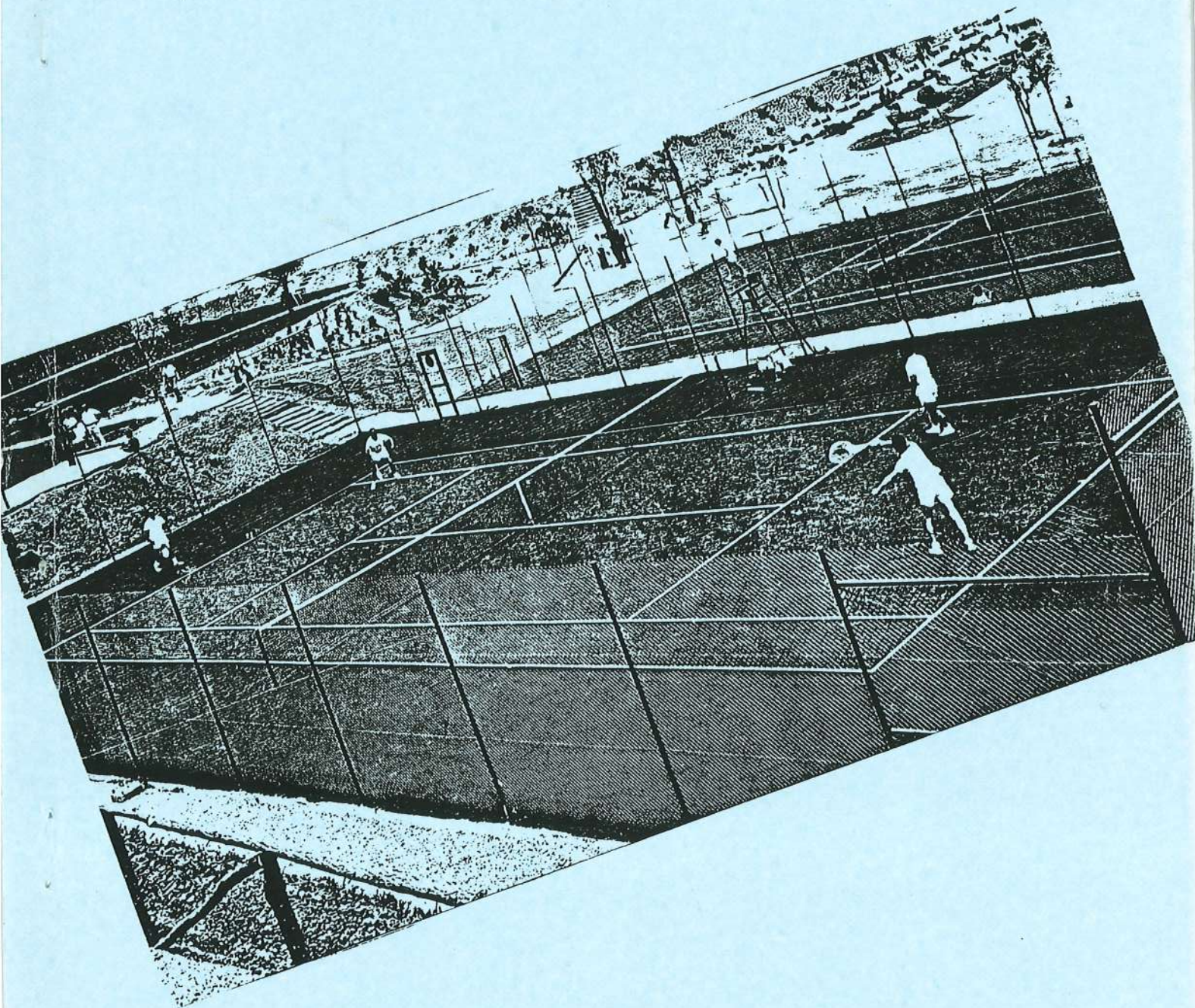




MERVILLE

COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N°23 / 3^e trimestre 1988

[illegible]

- Etat civil

- Karatē club

[illegible]

Création - Edition - Maquette - MERVILLE de MERVILLE Tél/ 61 85 00 42

AU COEUR DE NOTRE CITE

DELIBERATIONS

=====

Réuni le 10 Juin et le 29 Juillet 1988, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

URBANISME ENVIRONNEMENT

- Classement dans le domaine public et prise en charge des VRD du lotissement Panoramic.
- Approbation de la 7ème tranche d'assainissement.
- Renouvellement de la mission confiée aux services de l'équipement pour l'aide technique à la commune.
- Acceptation du devis du Syndicat Départemental d'Electricité pour le renforcement de l'éclairage du terrain de boules.
- Décision d'acquisition de terrain :
 - chemin des Mourlanes pour implantation de la conduite du tout à l'égout et élargissement futur.
 - chemin des Téoullets pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales grâce à la création d'un fossé, et élargissement futur.

FINANCES

- Actualisation des Taxes de Raccordement au tout à l'égout et d'assainissement :

Raccordement maisons neuves :	10.585,00	F
-- maisons anciennes :	3.250,00	F
Assainissement (annuel) forfait :	114,00	F
par M3 d'eau consommé :	1,46	F
- Virement de crédits divers.
- Exonération de la taxe d'ordures ménagères pour certains locaux commerciaux ou artisanaux.
- Approbation de la gestion de Monsieur le Percepteur pour 1988.
- Décision d'emprunter 340.000,00 F au taux variable de 9,20 % pendant 15 ans pour financer la 7ème tranche d'assainissement.

.../...

... /...

- Dispense de purge d'hypothèque pour les vendeurs du terrain occupé par le chemin du cimetière d'Ambrus.

PERSONNEL

Embauche d'un ouvrier interimaire pendant les deux mois d'été.

BATIMENTS

Demande au Conseil Général d'une subvention complémentaire pour compenser l'augmentation de coût de la salle polyvalente entraînée par une modification du projet et l'inflation due a un devis non réactualisé depuis près de 4 ans.

INFORMATIONS

=====

Ramassage des ordures ménagères

Comme certains ont déjà pu le constater, de nombreux containers ont été rajoutés, soit aux endroits déjà pourvus, soit là où le besoin s'en faisait sentir. D'autres doivent encore être placés, mais cela nécessite quelques aménagements (busage de fossés ou nivellement).

A l'origine un projet de mise à disposition de containers individuels avait été étudié, mais il a dû être abandonné en raison du coût de l'investissement et de l'allongement très important de la durée des tournées de collecte que cela aurait entraîné.

J'en profite pour rappeler que les ordures ne doivent être déposées dans les containers ou au bord des routes que la veille au soir des jours de ramassage, soit :

- Lundi après-midi et Jeudi après-midi pour les containers faisant l'objet d'un ramassage rapide (village et lotissements).

- Mardi après-midi pour la route de Larra et celle de Daux ainsi que pour les chemins communaux qui y sont rattachés.

- Lundi après-midi pour le reste de la commune.

Est-il besoin enfin de préciser que les sacs poubelles doivent être déposés dans les containers et pas devant.

Un petit effort de tous rendra notre cadre de vie plus agréable, d'avance je vous en remercie.

le Maire.

.../...

.../...

ASSAINISSEMENT 7ème TRANCHE

Poursuivant l'effort d'élimination des nuisances, une septième tranche d'assainissement va être effectuée pour un montant de 500.000 F HT. Les travaux se porteront sur les tronçons suivants :

- Route de Guinot- Prolongation de la conduite existante jusqu'au croisement avec le chemin des Mourlanes et raccordement avec le tronçon existant des Mourlanes.

- Route de Daux- Prolongation de la canalisation jusqu'à la maison de M. GONELLA.

S'il est possible de commencer à mettre en place administrativement la 8ème tranche, ces conduites seront poursuivies aux Mourlanes jusqu'au Chêne St Jean et route de Daux jusqu'à la maison de M. DELETOILE.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR RAMBEAU

Suite aux grosses pluies du printemps, la route des Tréscats a beaucoup souffert au niveau du croisement de Rambeau, obligeant à rétrécir les voies de circulation. Cela n'a fait qu'accélérer le projet, déjà à l'étude concernant l'aménagement du carrefour.

Prochainement des travaux de busage d'une portion du ruisseau et de modification de certaines traversées pluviales vont avoir lieu, permettant de rétablir une circulation normale, en particulier pour les cars de ramassage scolaire.

Dans le même temps, une consultation d'entreprise est lancée pour effectuer la construction du carrefour lui-même, avec établissement d'un petit rond point et la mise au gabarit normal des voies allant vers la route de Toulouse et celle de Daux.

Ces aménagements devraient permettre une circulation sans danger pour les nombreux utilisateurs de ces voies.

.../...

.../...

AMENAGEMENT DU CARREFOUR CD 2-CD 87a à "Pédaouco"

L'aménagement du carrefour de Pédaouco par les services du Département va débiter dans les jours qui viennent.

Du 17 Octobre au 17 Novembre sont prévus les modifications des différents réseaux (EDF- PTT-Eau-Gaz). A partir du 17 Novembre 1988 commenceront les travaux proprement dits, comprenant les tourne à gauche pour accéder au CD 87a vers Merville et au chemin de la Capelette qui sera dévié au départ du chemin départemental.

TENNIS

Oui ils arrivent ...

Avec le suspense des vacances c'est maintenant officiel la construction des 2 courts de tennis peut d'ores et déjà être programmée.

Plusieurs entreprises sont consultées pour un revêtement autre que la terre battue. A ce jour, le dossier de consultation suit son cours pour disposer de deux courts éclairés dans les plus brefs délais.

Pour des raisons techniques la mise à disposition se fera en fonction du revêtement choisi.

Pour mettre en place cette nouvelle société il faut une structure solide , basée sur l'esprit sportif. Toutes les idées sont exploitables dans la mesure où l'on donnera une nouvelle image, une nouvelle carte de visite à notre village.

A tous les adeptes de tennis désireux de m'aider pour mettre en place cette nouvelle société, ce nouveau club j'attends votre contact. Il serait très intéressant que notre club voit le jour avant l'ouverture des courts. D'ici la fin de l'année, je compte organiser une réunion, voir une assemblée générale pour définir d'une manière précise, les statuts ainsi que le règlement intérieur du " TENNIS CLUB de MERVILLE ".

Pour tous renseignements complémentaires me contacter au :
61 85 07 38 à partir de 20 H, ou le Samedi à la Mairie.

M. LLORCA.

.../...

.../...

Transport scolaire :

Les parents dont les enfants utilisent les transports scolaires de l'école de Merville sont priés de venir retirer les cartes de transport s'ils ne l'ont pas déjà fait.

P.T.T.

Un receveur des PTT vient d'être nommé pour assurer ses fonctions dans notre bureau de poste, en remplacement de Madame GERARD partie depuis quelques mois.

Monsieur Roger MALMON nous vient de CLERGY-VILLAGE (95). Nous lui souhaitons la bienvenue et un travail fécond au service des Mervillois.

RECENSEMENT

Les jeunes gens nés entre le 1er Juillet et le 30 Septembre 1971 sont priés de se présenter à la Mairie munis du livret de famille de leurs parents en vue de leur recensement avant le 31 Octobre 1988.

COLLECTE DE MEDICAMENTS

Le Centre Communal d'Action Sociale (ex Bureau d'aide sociale) organise une collecte de médicaments pour le tiers-monde.

Vous voudrez bien apporter vos médicaments inutilisés, mais dans leur boîte d'origine, à l'exception des flacons entamés. Vous pourrez les mettre dans un carton qui sera déposé à l'entrée de la Mairie, dans les 10 jours qui suivront la parution de ce journal.

COMMENT L'ECOLE GERE SES MICRO-ORDINATEURS

A nouveau, voilà l'apprentissage de l'informatique à l'école au centre d'une polémique.

L'éducation nationale est accusée de saboter l'industrie tricolore des ordinateurs en achetant au Suédois VICTOR et à l'Italien OLIVETTI une large proportion d'un marché de 13.000 micros, un faux débat comme celui qui avait surgi lors du plan informatique pour tous en 1985.

Le vrai problème n'est pas l'origine des machines, mais leur utilisation, or le plus grand flou continue à régner.

Le plan informatique avait abouti à l'installation de plus de 100.000 ordinateurs dans les lycées et collèges, moins spectaculaire, le plan qui lui succède est loin d'être négligeable.

Outre les 13.000 micros, près de 4500 imprimantes et plus de 1300 tables traçantes seront distribuées d'ici à la fin de 1988 : bénéficiaires 3400 collèges et plus de 500 lycées techniques.

La Fédération de l'Education Nationale se déclare globalement satisfaite par une initiative qui " va dans le bon sens ". Certains syndicats comme le "S N E S " regrettent le manque de concertation avec les utilisateurs et craignent l'absence d'une réflexion suffisante quant aux buts poursuivis.

L'éducation nationale réussira-t-elle à éviter de rééditer les erreurs qui ont en partie brisé l'élan du plan informatique ? Hormis un consensus facile ralliant les troupes au panache blanc du " modernisme " et de " l'informatisme " les objectifs étaient mal définis.

Les micros ont été placés dans les écoles, et on s'est seulement ensuite posé la question de ce qu'on allait en faire et de la formation des utilisateurs.

Premier point sensible du processus d'informatisation : la formation. L'effort consenti dans ce domaine lors du plan informatique était insuffisant. En 1987, 17,50% des écoles ne disposaient encore d'aucun enseignant formé à l'informatique, mais il était surtout inadapté.

Certaines situations ubuesques n'ont pas été évitées : tel enseignant formé puis muté dans une école non équipée, ou telle école recevant une panoplie complète de huit micros, que son corps professoral regarde encore avec curiosité.

.../...

.../...

Certes, l'opération actuelle prévoit que 28 centres de formation soient équipés des mêmes matériels que les lycées, mais il faudrait que l'informatique soit présente dès la formation initiale des professeurs ce qui n'est le cas que pour les disciplines scientifiques.

Entraîner les utilisateurs au maniement de leurs machines est essentiel, mais encore faut-il que celles-ci correspondent à leur besoin précis. En termes d'organisation d'abord lorsque le professeur s'occupe de huit élèves sur micro, comment occuper le reste de la classe ? Mais surtout quant aux objectifs pédagogiques poursuivis.

L'Administration n'a jamais vraiment tranché entre les deux voies possibles : utiliser les micros pour apprendre la programmation, l'informatique elle-même, ou comme un outil pédagogique dans l'enseignement assisté par ordinateur.

Les logiciels étant insuffisants, cette deuxième voie a surtout été fondée sur des initiatives ponctuelles dues à l'enthousiasme d'enseignants motivés. Mais du fait de l'ampleur de l'effort, beaucoup se sont lassés.

La désaffection des micros a de plus été accentuée par l'insuffisance de la maintenance à tel point que, selon certaines sources, la moitié environ des micros seraient " au placard ". La cour des comptes estime quand à elle, que dans 53 % des lycées et 63% des Collèges équipés, l'utilisation par élève est inférieure à trois heures par mois.

Les nouveaux micros suivront-ils le même chemin ? On pourrait le craindre en voyant que le communiqué du Ministère se borne à assigner à l'opération en cours l'objectif de permettre aux élèves de " mieux appréhender les technologies nouvelles ".

Mais il est vrai que la nature des matériels a changé. Les prix ont chuté et ce sont aujourd'hui des micro-ordinateurs professionnels, sur standard MS-DOS dont se dote l'Education nationale, compatible I B M ils auront accès à une large gamme de logiciels, d'autant que des firmes primées ont depuis 1986 de nombreux logiciels d'E A O. Ils permettront d'initier les élèves au traitement de texte et au maniement des tableurs. Les micros à table traçante des Collèges trouveront, eux, à s'utiliser dans l'étude de la " simulation graphique de phénomènes mécaniques et physiques ".

.../...

.../...

La nature même des matériels et le caractère plus restreint de l'opération devraient donc donner un minimum d'applications bien définies aux nouveaux micros, contrairement aux petits micros généralistes de 1985 pour lesquels la moindre application dépendait de l'imagination et la bonne volonté des enseignants. Reste que celle-ci sera encore largement mise à contribution .

Pour l'utilisation qui sera faite des micros comme pour son organisation avec les élèves, une définition globale de la finalité de l'informatique à l'école reste encore à faire.

Serge LASKA.

ETAT CIVIL

CARNET ROSE BLEU

=====

Arnaud HUC	1e 21 JUIN 1988
Hugo CAYRE	1e 26 JUIN 1988
Quentin CHAPEAU	1e 3 JUILLET 1988
Maxime LARRIEU	1e 20 JUILLET 1988
Nicolas RHONE	1e 23 JUILLET 1988
Victor GONZALEZ	1e 4 AOUT 1988
Sandra VEDIE	1e 4 SEPTEMBRE 1988
Maxime MARCHAL	1e 14 SEPTEMBRE 1988

CARNET BLANC

=====

Georges RAMON avec Anne-Marie RIZZO	1e 16 JUILLET 1988
Jean-Jacques PAOLI avec Nadine GONELLA	1e 6 AOUT 1988
Jean Philippe DEDIEU avec Véronique PARIS	1e 20 AOUT 1988
Patrick VILLAMOR avec Claudine RIZZO	1e 10 SEPTEMBRE 1988
Olivier BAURENS avec Régine CROUZAT	1e 24 SEPTEMBRE 1988

CARNET NOIR

=====

Sandrine SANTACREU	20 ans	1e 25 JUIN 1988
Jeanne GOARDERES née PETIT	75 ans	1e 28 JUILLET 1988
Jean Marie LACROIX	86 ans	1e 8 AOUT 1988
Albert MOREAU	82 ans	1e 25 AOUT 1988
Germaine BESSOU née LIGEZ	72 ans	1e 25 SEPTEMBRE 1988
Albert D'AGOSTO	39 ans	1e 29 SEPTEMBRE 1988

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840.

....Notre Cité a repris son rythme habituel.

Le football était le temps fort de l'après-midi. Lever de rideau par les équipes poussins mervilloises suivi du match officiel comptant pour la coupe du midi : MERVILLE I seniors contre BEAUZELLE.

...

.../...

Le soir, brillant feu d'artifice tiré par la maison PYRAGRIC avec intermèdes du Réveil mervillois, suivi du bal de nuit animé par " STARS WAY "

Le lundi après-midi : concours de pétanque au stade (2 coupes en jeu). Jeux d'enfants sur la place du château. La dernière soirée dansante qui s'est terminée par le tirage de la tombola et la traditionnelle bataille de confetti a été entraînée par la formation musette JEAN CLAUDE AYAR.

Le comité des fêtes, présidé par M. André SIMON remercie tous les visiteurs, en particulier les jeunes qui se sont dévoués bénévolement pour la préparation et l'organisation de la fête.

Enfin, le comité invite tout le monde aux festivités de 1989 qui revêtiront un caractère exceptionnel pour marquer le 20ème anniversaire de son existence.

La fête n'aurait pas été complète si, au soir du 24 Septembre plus de 270 convives, jeunes et moins jeunes, ne s'étaient pas réunis dans une ambiance joyeuse pour savourer une délicieuse "mounjetade", placée sous les signes de l'amitié et de la bonne camaraderie.

NUMEROS GAGNANTS de la Tombola du COMITE des FETES :

- 621 - 1521 - 4869 - 608 - 544 - 2258 - 1995- 281 - 2083- 886- 2061- 4792 -
- 1637- 958- 811- 2319- 1603- 5349- 3296- 4009- 4925- 3604- 2054- 1768- 4260-
- 655- 4932- 4083- 5477- 5476- 5634- 5290- 4551- 1815- 5165- 1280- 5917- 5436- .
- 4429- 322- 5916- 788- 1748- 2082- 194- 1095- 1555- 5150-

Le Président.

" ASSOCIATION LES MARMOUSETS "

CRECHE et HALTE-GARDERIE DE MERVILLE

Cà y est !!! Ce n'est plus un projet, la crèche est ouverte depuis le 29 Aout 1988.

Elle accueille les enfants de 3 mois à 3 ans pour la crèche et de 3 mois à 6 ans pour la halte-garderie.

L'encadrement des enfants est composé de Madame IMBERT Infirmière diplômée d'Etat et assurant la fonction de directrice, de Madame FINATO auxiliaire de puériculture. Ces deux employées sont aidées de 2 T U C et d'un S I V P, plus d'un ou deux parents assurant une permanence .

Le bureau tient à remercier les commerçants de Merville de leur confiance ainsi que la Mairie, pour l'aide apportée à l'ouverture.

Le mercredi sera un lieu récréatif dans le cadre de la halte-garderie pour les enfants jusqu'à 6 ans. Nous ferons des activités comme :

- peinture
- pâte à modeler
- Danse, chant, marionnettes
- jeux psychomoteurs, jeux de plein air.

Tous les enfants seront les bienvenus.

Les parents désirant participer à ce projet de lieu récréatif peuvent venir visiter les locaux avec leurs enfants et soumettre leurs idées.

Nous disposons de place disponible tant en crèche qu'en halte-garderie.

Pour tous renseignements, téléphoner à la crèche : 61 85 19 89, ou le soir à Madame PAGES : 61 85 18 54

et à Madame POQUET : 61 85 13 34

Merci de votre confiance.

Le Bureau

FOYER RURAL

ATHLETISME

===== Enfants de 8 ans et plus
- Prix : Carte assurance : 80 F /AN
MERCREDI de 17 H 30 à 18 H 30
SAMEDI de 16 H à 17 H

BIBLIOTHEQUE

===== - Prix : carte Foyer : 50 F /AN
MARDI de 16 H 30 à 18 H 30
MERCREDI 14 H à 16 H
JEUDI 14 H à 16 H
SAMEDI 10 H à 12 H

DANSE RYTHMIQUE

===== Enfants à partir de 6 ans
- Prix : Carte assurance : 80 F/AN
+ 150 F/Trimestre

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

===== - Prix : Carte assurance : 80 F/AN
LUNDI de 18 H à 19 H
- Prix : Carte assurance : 80 F/AN + 90 F; Trimestre
MARDI de 18 H à 19 H
JEUDI 10 H 30 à 11 H 30

THEATRE

===== Création d'une section théâtre: pour tout renseignement s'adresser
à Monsieur Georges BEGUE : Tél/ 61 85 10 67.

Le Président,

B. CAZES

JUDO CLUB MERVILLOIS

Le club a repris ses activités le 5 Octobre.

Comme par le passé les entraînements pour les enfants ont lieu :

- le Mercredi de 17 H 30 à 19 H

La formation des jeunes est assurée depuis quatre ans par Mlle DABAN
ceinture noire, diplômée d'Etat.

Le Judo n'est pas réservé exclusivement aux garçons, les filles
sont aussi les bienvenues.

A partir du 12 Octobre un cours d'adulte a débuté. Il a lieu
tous les Mercredis à partir de 19 H.

Les cotisations mensuelles sont de 60 F pour adultes et enfants.

Si vous êtes intéressés mettez vous en rapport avec les
responsables, soit aux heures de Judo, soit en téléphonant au 61 85 10 26.

Le Bureau.

MERVILLE KARATE CLUB

Notre club vient de reprendre ses activités, et nous pouvons dire que la saison 88/89 démarre très fort. En effet, les licenciés de l'an passé, ont vu arriver à leurs côtés, un grand nombre de nouveaux inscrits désirant découvrir notre discipline.

Il est évident, que les bons résultats de la saison écoulée, une publicité bien adaptée, le sérieux de notre bureau et la compétence de notre professeur ont fait que nous récoltons aujourd'hui des fruits bien mérités.

L'assemblée générale de notre association a fixé comme objectif prioritaire, la politique de formation des jeunes. Pour ce faire nous comptons participer à différents stages de perfectionnement, sous la direction de professeurs hautement qualifiés.

L'organisation d'une compétition de KARATE à Merville, regroupant plusieurs clubs de la région toulousaine est aussi à l'étude. Notre bureau fera le maximum pour mettre en place cette journée de rencontre inter-club elle sera une première dans l'histoire de notre village, bénéfique à la fois pour le club et pour la renommée de Merville dans notre région.

Cette année aussi, le Merville Karaté Club animera une activité dans le cadre des " Contrats bleus ". Riche de l'enseignement de la saison écoulée, nous nous efforcerons d'améliorer encore l'accueil et l'éducation des enfants de l'école primaire.

Je pense que là aussi, les enfants et leurs parents apprécieront le sérieux et l'effort consenti par les responsables, pour valoriser la pratique du sport chez les moins de 10 ans, la gratuité de ce mode d'enseignement restant l'atout principal pour que nos enfants bénéficient des mêmes avantages dès le départ.

Une saison bien remplie en perspective pour notre association. Notre vœu étant de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, dans l'intérêt de tous nos licenciés, et afin de servir encore mieux la cause du sport.

La fréquence des entraînements reste inchangée :

- Cours enfants (garçons et filles) Lundi et Vendredi : 18 H à 19 H
- Cours adultes (hommes et femmes) Lundi et Vendredi : 19 H 15 à 21 H.

Le Bureau.